

DE LA BAISSSE DES REMBOURSEMENTS, À LA FIN DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : UN PROJET POLITIQUE ASSUMÉ, UNE CASSE ORGANISÉE !



Les décrets publiés cet été ne sont pas des mesures isolées.

Baisse des remboursements, hausse des franchises, transfert des dépenses vers les complémentaires santé : tout cela s'inscrit dans une stratégie plus large.

Une stratégie qui ne vise pas à sauver la Sécurité sociale, mais à la transformer en profondeur.

Depuis des années, les gouvernements successifs répètent le même discours : « La Sécurité sociale coûte trop cher », « il faut réduire les dépenses », « le système n'est plus soutenable ».

Mais une question demeure : comment expliquer qu'une Sécurité sociale financée par le travail soit aujourd'hui présentée comme insoutenable, alors même que les richesses produites n'ont jamais été aussi importantes ?

La réponse est simple : les recettes de la Sécurité sociale ont été méthodiquement affaiblies au profit du patronat.

Chaque année, près de 90 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales sont accordés aux entreprises. Autant de ressources qui ne financent plus notre protection sociale.

Après avoir organisé son asphyxie financière, le gouvernement présente désormais la Sécurité sociale comme un système trop coûteux qu'il faudrait réformer.

L'objectif est clair : remplacer progressivement un système fondé sur la cotisation sociale par un système financé par l'impôt et les assurances privées.

C'est le sens des travaux confiés par Emmanuel Macron à plusieurs « experts » chargés de réfléchir à l'avenir du financement de la protection sociale dont la feuille de route est de supprimer les cotisations sociales

Derrière les mots « modernisation », « efficacité » ou « simplification », c'est un changement de modèle social qui se dessine :

- Une Sécurité sociale réduite à un socle minimal ;
- Un financement reposant davantage sur l'impôt ou une TVA dite « sociale » ;
- Une place toujours plus importante accordée aux assurances complémentaires santé privées ;
- Une protection sociale de plus en plus dépendante des revenus de chacun, coûteuse et peu protectrice.

En d'autres termes, un système à deux vitesses :

- Une protection minimale pour tous ;
- Des assurances complémentaires pour celles et ceux qui peuvent se les payer.

C'est une rupture avec le système de 1945.

La Sécurité sociale n'a jamais été conçue comme un système d'assistance pour les plus pauvres. Elle a été pensée comme un droit universel, financé par la richesse créée par le travail. La remise en cause du financement de la Sécurité sociale par la cotisation sociale, qui prend directement sur la richesse produite par les travailleurs avant qu'elle n'aille dans la poche du patronat, signifie le basculement vers une protection sociale exclusivement financée par les individus.

Remplacer la cotisation sociale par l'impôt ou une taxation sur la consommation, c'est faire peser le financement de la protection sociale sur les seuls citoyens, tout en exonérant toujours davantage les entreprises.

Le risque est immense : voir émerger un modèle dans lequel se soigner, bien vieillir ou bénéficier d'une retraite décente dépendra avant tout de son compte bancaire.

Un tel système nous précipiterait dans un modèle de société à l'américaine où la protection sociale est individuelle, coûte cher et prend très mal en charge la santé comme la retraite.

Et l'offensive continue.

Après la baisse des indemnités journalières maladie, le gouvernement envisage désormais de réaliser 800 millions d'euros d'économies sur la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP).

Parmi les pistes envisagées figure le plafonnement des indemnités journalières AT/MP à 1,8 SMIC. Autrement dit, après avoir demandé aux malades de faire des efforts, le gouvernement demande désormais aux salariés blessés ou tombés malades à cause de leur travail de participer eux aussi aux économies.

Ne nous y trompons pas : il ne s'agit pas d'une réforme technique ou comptable. Il s'agit d'un choix politique et idéologique.

LA FNPOS-CGT REFUSE :

- **LE RECU CONTINU DES REMBOURSEMENTS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ;**
- **LA CULPABILISATION DES MALADES ;**
- **LA PRIVATISATION PROGRESSIVE DE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ ;**
- **LE TRANSFERT DES DÉPENSES DE SANTÉ VERS LES COMPLÉMENTAIRES ET LES ASSURÉS ;**
- **LES EXONÉRATIONS DE COTISATIONS SOCIALES QUI AFFAIBLISSENT DURABLEMENT LA SÉCURITÉ SOCIALE.**

LA FNPOS-CGT REVENDIQUE :

- **UNE SÉCURITÉ SOCIALE À 100 % COUVRANT INTÉGRALEMENT LES BESOINS DE SANTÉ, FINANCÉE PAR LA COTISATION SOCIALE ;**
- **L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET DE L'EMPLOI AFIN DE RENFORCER DURABLEMENT LES RECETTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ;**
- **LA SUPPRESSION DES FRANCHISES MÉDICALES, DES FORFAITS ET DE TOUTES LES MESURES QUI AUGMENTENT LE RESTE À CHARGE DES PATIENTS ;**
- **LA FIN DES EXONÉRATIONS DE COTISATIONS SOCIALES ;**
- **L'ABROGATION DES LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.**

ATTENTION, LA BAISSSE DES REMBOURSEMENTS ET DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES N'EST PAS UNE FIN EN SOI POUR LES GOUVERNEMENTS. CE N'EST QU'UNE ÉTAPE DE PLUS DANS LA CASSE DE LA SÉCU. RÉAGISSONS !

**LE 15 SEPTEMBRE PROCHAIN,
TOUS MOBILISÉS, TOUS CONCERNÉS**